

Date de la convocation : 08 décembre 2017.

Date d'affichage : 08 décembre 2017.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 14 décembre 2017, à 18h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gérard ALAZARD, Maire de LUZECH.

Etaient présents :

M. Gérard ALAZARD, Mme Fabienne ALEMANNI, Mme Nadine BALCON, M. Jean-Jacques BONDER, M. Pierre BORREDON, Mme Christine CALVO, Mme Michèle CUBAYNES, M. Daniel DUBOS, M. Jacques GALOU, Mme Christine GARRIGUES, Mme Agnès LEBRE, M. Jean-Luc MANIE, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER, M. Pascal PRADAYROL, Mme Nathalie QUEYREL.

Etaient excusés :

Mme Delphine AZNAR, M. Floréal CARBONIE, M. Alexandre VIGNALS.

Etaient absents :

/

Ont donné procuration :

- Mme Delphine AZNAR a donné procuration à M. Gérard ALAZARD,
- M. Floréal CARBONIE a donné procuration à Mme Christine CALVO,
- M. Alexandre VIGNALS a donné procuration à M. Jean-Luc MANIE.

Secrétaire de séance : Mme Christine GARRIGUES

Délibération n° 2017_9_7 : Tarifs communaux 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir les nouveaux tarifs communaux de l'année 2018.

Vu la délibération n° 2014_5_5 du 23 juin 2014 du Conseil municipal fixant la caution pour logement et les tarifs des photocopies

Vu la délibération n° 2016_1_3 du 4 février 2016 du Conseil municipal fixant les différents tarifs applicables dans notre Collectivité pour 2017,

Vu la délibération n° 2016_6_6 du 26 juin 2016 du Conseil municipal fixant des tarifs complémentaires applicables dans la Commune,

Vu la délibération n° 2016_10_1 du 8 décembre 2016 du Conseil municipal fixant le tarif de la cantine pour l'année 2017,

Vu la délibération n° 2017_7_5 du 31 octobre 2017 du Conseil municipal fixant les tarifs du foyer rural et de la maison de santé pluri-professionnelle,

Considérant qu'il convient d'ajuster certains tarifs pour l'année 2018,

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de débattre sur les tarifs 2018 suivants :

SERVICES (Facturation mairie avec possibilité de prélèvement)	Tarifs 2016/2017	Tarifs 2018
- Repas cantine (4,03 €) + garderie jusqu'à 13h20 (0,28 €) (Les lundis, mardis, jeudi et vendredis) - Repas cantine (4,03 €) + garderie jusqu'à 13h30 (0,28 €) (Mercredis)	3,74 € (3,46 € + 0,28 €)	4,31 € (4,03 € + 0,28 €)
Etude surveillée de 16h45 à 17h45 (Les lundis et jeudis)	Gratuit	Gratuit
Garderie : - de 11h40 à 12h00 (Les lundis, mardis, jeudis et vendredis) - de 11h30 à 12h00 (Les mercredis)	Forfait de 10,00 € par semestre/ enfant	Forfait de 10,00 € par semestre/ enfant
Garderie : - de 7h15 à 8h20 et/ou de 16h30 à 18h45 (Les lundis, mardis, jeudis et vendredis) - de 7h15 à 8h20 (Les mercredis)	Forfait de 20,00 € par semestre par enfant Forfait de 15,00 € par semestre par enfant si fratrie à partir de 2 enfants	Forfait de 20,00 € par semestre par enfant Forfait de 15,00 € par semestre par enfant si fratrie à partir de 2 enfants
Garderie : - de l'arrivée du bus scolaire jusqu'à 8h20 et de 16h30 jusqu'au départ du bus scolaire	Forfait de 10,00 € par semestre par enfant	Forfait de 10,00 € par semestre par enfant
Temps péri-éducatif : De 15h35 à 16h30 (Les lundis, mardis, jeudis et vendredis)	Gratuit	Gratuit

TARIFS LOCATION MATERIEL	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Barrière métallique (l'unité)	0,65 €	0,65 €
Estrade (le m ²)	1,35 €	1,35 €
Podium (l'unité de 2 m ²)	1,30 €	1,30 €
Table (l'unité)	0,80 €	0,80 €
Chaise (l'unité)	0,20 €	0,20 €
TARIFS DE REMPLACEMENT MATERIEL (En cas de détérioration ou de perte)	Gratuit	
Barrière métallique (l'unité)	106,70 €	110,00 €
Estrade (le m ²)	Tarif catalogue	150,00 €
Podium (l'unité de 2 m ²)	45,75 €	50,00 €
Table (l'unité)	38,10 €	40,00 €
Chaise (l'unité)	22,85 €	25,00 €

TARIFS TRANSPORT/INSTALLATION ESTRADE/PODIUM Pour les communes d'ANGLARS-JUILLAC, d'ALBAS, de PARNAC, de CASTELFRANC et de VILLESEQUE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Pour podium jusqu'à 50 m ²	130,00 €	Transport supprimé
Pour podium jusqu'à 100 m ²	160,00 €	Transport supprimé
Pour podium de plus de 100 m ²	200,00 €	Transport supprimé
TARIFS INSTALLATION ESTRADE/PODIUM Pour les communes d'ANGLARS-JUILLAC, d'ALBAS, de PARNAC, de CASTELFRANC et de VILLESEQUE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Pour podium jusqu'à 50 m ²	/	150,00 €
Pour podium jusqu'à 100 m ²	/	180,00 €
Pour podium de plus de 100 m ²	/	220,00 €
TARIFS INSTALLATION ESTRADE/PODIUM Autres communes	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Pour podium jusqu'à 50 m ²	/	220,00 €
Pour podium jusqu'à 100 m ²	/	250,00 €
Pour podium de plus de 100 m ²	/	290,00 €

CHAPITEAUX	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Habitant de Luzech	120 €	120 €
Habitant hors Luzech	500 €	500 €
Associations de Luzech subventionnée	50 €	50 €
Associations de Luzech non subventionnée	Gratuit	Gratuit
Association Hors Luzech	500 €	500 €
Associations caritatives ou assimilées	Gratuit	Gratuit
Collectivités	500 €	500 €
Si besoin d'un deuxième agent	20,00 € / h	20,00 € / h

TARIFS GITE D'ETAPE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Nuitée été	10,00 €	10,00 €
Nuitée hiver (avec chauffage obligatoire du 15/10 au 30/04)	12,50 €	12,50 €
Location draps	3,10 €	3,50 €
Forfait ménage chambre d'1 lit	/	5,00 €
Forfait ménage chambres de 3 lits	10,00 €	10,00 €
Forfait ménage chambre de 8 lits	20,00 €	20,00 €
Totalité du gîte	60,00 €	60,00 €

TARIFS LOCATION BENNE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Benne à végétaux	15,00 €	20,00 €
Benne à encombrants avec tri réalisé correctement par les particuliers	25,00 €	Service supprimé
Benne à encombrants sans tri ou avec tri insuffisamment réalisé par les particuliers +	25,00 €	Service supprimé
Heure supplémentaire de tri par les agents communaux	20,00 €	Service supprimé

CONCESSIONS CIMETIERE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Simple trentenaire (3 m ²)	60,00 €	120,00 €
Double trentenaire (6 m ²)	120,00 €	240,00€
Cavurne trentenaire (1 m ²) travaux de maçonnerie et de marbrerie à la charge du concessionnaire	40,00 €	60,00 €
Case trentenaire au columbarium	400,00 €	400,00 €

DROIT DE PLACE / MARCHE		
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	Tarifs 2016	Tarifs 2018
CHEMIN ALIENE		
Emplacement < 2 m	2,50 €	3,00 €
Abonnement au trimestre < 2 m	23,00 €	30,00 €
Emplacement > 2 m < 5 m	3,80 €	4,00 €
Abonnement au trimestre > 2 m < 5 m	36,00 €	40,00 €
Emplacement > 5 m < 8 m	6,60€	7,00 €
Abonnement au trimestre > 5 m < 8 m	57,00 €	70,00 €
Emplacement > 8 m < 11 m	7,40 €	8,00 €
Abonnement au trimestre > 8 m < 11 m	69,00 €	80,00 €
Camion outillage par jour de marché	75,00 €	80,00 €
Utilisation de l'électricité pour usage professionnel	1,50 €	1,50 €
Abonnement trimestriel électricité	15,00 €	15,00 €
Occupation du domaine public Commerçants et cafetiers le m ² /an	5,00 €	5,00 €
Vente chemin aliéné au m ²	0,15 €	1,00 €

PISCINE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Entrée adultes	2,50 €	2,50 €
Entrée enfants de – de 12 ans	1,20 €	1,20 €
Carnet de 10 entrées adultes	20,00 €	20,00 €
Carnet de 10 entrées enfants de – de 12 ans	10,00 €	10,00 €
Abonnement adultes	40,00 €	40,00 €
Abonnement enfants de – de 12 ans	20,00 €	20,00 €
Abonnement enfants de – de 12 ans si 3 enfants de la même famille	15,00 €	15,00 €

BUVETTE PISCINE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Glace à l'eau	0,50 €	0,50 €
Crème maxi	1,50 €	1,50 €
Crème mini	1,00 €	1,00 €
Friandise (Mars)	1,00 €	1,00 €
Caramel (5) - chips	0,50 €	0,50 €
Gaufres sucre glace	1,50 €	1,50 €
Supplément Nutella, chantilly, confiture	0,50 €	0,50 €
Boissons (Coca, eau, Ice Tea, Oasis)	1,50 €	1,50 €
Café ou infusions	1,00 €	1,00 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX	Tarifs 2016/2017	Tarifs 2018
Salle de la Grave – habitants de Luzech	155,00 €	155,00 €
Salle de la Grave – habitants hors Luzech	310,00 €	310,00 €
Salle de la Grave – chauffage horaire	20,00 €	/
Salle de la Grave – forfait chauffage obligatoire du 15/10 au 30/04	/	70,00 €
Salle annexe de la Grave – habitants de Luzech	60,00 €	Salle réaffectée
Salle annexe de la Grave – habitants hors Luzech	100,00 €	Salle réaffectée
Salle annexe de la Grave – chauffage horaire	3,00 €	Salle réaffectée
Salle du Barry – habitants de Luzech	60,00 €	60,00 €
Salle du Barry – habitants hors Luzech	100,00 €	100,00 €
Salle du Barry – chauffage horaire	3,00 €	/
Salle du Barry – forfait chauffage obligatoire du 15/10 au 30/04	/	10,00 €
Salle du 3 ^{ème} âge – habitants de Luzech	60,00 €	Salle réaffectée
Salle du 3 ^{ème} âge – habitants hors Luzech	100,00 €	Salle réaffectée
Salle du 3 ^{ème} âge – chauffage horaire	3,00 €	Salle réaffectée
Foyer rural – habitants de Luzech	60,00 €	60,00 €
Foyer rural – habitants hors Luzech	100,00 €	100,00 €
Foyer rural – forfait chauffage obligatoire du 15/10 au 30/04	10,00 €	10,00 €
Maison de santé – journée (hors charges locatives) Local utilisé à titre précaire	10,00 €	10,00 €
Maison de santé – demi-journée (hors charges locatives) Local utilisé à titre précaire	5,00 €	5,00 €
Grange de l'Île – journée habitants de Luzech	30,00 €	30,00 €
Grange de l'Île – journée habitants hors Luzech	50,00 €	50,00 €
Grange de l'Île – Fêtes religieuses paroisse ou associations religieuses	Gratuit	Gratuit
Salle du Barry ou Dojo – Location annuelle par association extérieure à Luzech (adresse du siège social)	130,00 €	130,00 €
RdC Maison des Consuls Chapelle des pénitents	50 € la semaine pour toute exposition / évènement culturel à but lucratif	50 € la semaine pour toute exposition / évènement culturel à but lucratif

BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE/MUSEES	Tarifs 2016	Tarifs 2018
<u>Nom des ouvrages :</u>		
Les fossiles/G. PINNA	15,00 €	15,00 €
Dinosaures story	13,00 €	13,00 €
Les dinosaures de Mango jeunesse	14,00 €	14,00 €
Guide du pisteur débutant	14,00 €	14,00 €
Guide des traces d'animaux	30,00 €	30,00 €
La Terre avant les dinosaures	25,00 €	25,00 €
La grande galerie des dinosaures	15,00 €	15,00 €
Minus – reptile marin	17,00 €	17,00 €
Bob MORANE, La vallée des brontosaures	4,00 €	4,00 €
Les 4 As et les dinosaures	4,00 €	4,00 €
Natacha et les dinosaures	4,00 €	4,00 €
Bob MORANE et les chasseurs de dinosaures	5,00 €	5,00 €
L'empreinte des dinosaures/Ph. TAQUET	9,00 €	9,00 €
Mes p'tits documentaires sur les dinosaures	7,00 €	7,00 €
J'apprends à dessiner... les dinosaures	6,00 €	6,00 €
Livre Luzech au XXe siècle	10,00 €	10,00 €
Barbacane (1967)	10,00 €	10,00 €
<u>Divers :</u>		
Carte postale	0,50 €	0,50 €
Tee-shirts adulte et enfant	2,00 €	2,00 €

PRESTATIONS MEDIATHEQUE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Adhésion annuelle pour une personne + médiathèque numérique	15,00 €	15,00 €
Adhésion annuelle famille + médiathèque numérique	20,00 €	20,00 €
Adhésion vacances pour une personne (avec un chèque de caution de 50,00 €)	5,00 €	5,00 €
Connexion à Internet pour les adhérents	1 ^{ère} heure Gratuite	Gratuite
Connexion à Internet pour les non adhérents	1,00 €	1,00 €
Impression, photocopie ou scanner (la page)	0,30 €	0,30 €

ENTREES MUSEES	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Entrée Ichnospace	3,00 €	3,00 €
Entrée Espace archéologique et ammonites	3,00 €	3,00 €
Entrée Multi-sites	5,00 €	5,00 €
Groupes scolaires et centres aérés	25,00 €	25,00 €
Autres groupes > à 10 pers	25,00 €	25,00 €
Entrée enfants de – de 12 ans	Gratuit	Gratuit
Location audio-guide en plus de l'entrée	1,00 €	1,00 €

PUBLICITE	Tarifs 2016	Tarifs 2018
Publicité Tambourinaire		
1 parution format unique 60 x 40 mm couleur	45,00 €	45,00 €
2 parutions format unique 60 x 40 mm couleur	70,00 €	70,00 €
Publicité site Web de la mairie	40,00 €/an	40,00 €/an
Page sur panneaux lumineux pour association de Luzech	Gratuit	Gratuit
Page sur panneaux lumineux pour associations ou collectivités hors Luzech (Limitation à 4 ou 5 affichages simultanés pour les associations et collectivités hors Luzech pour garder une bonne visibilité des évènements annoncés.)	Gratuit sous réserve de validation	Gratuit sous réserve de validation

TARIFS PHOTOCOPIES	Tarifs 2014	Tarifs 2018
Photocopie A4 et A3 noir et blanc	0,25 €	0,30 €
Photocopie A4 couleur	0,50 €	0,50 €
Photocopie A3 couleur	1,00 €	1,00 €
Photocopie A4 et A3 noir et blanc pour association de Luzech qui fournissent le papier	0,03 €	0,05
Photocopie A3 et A4 couleur pour association de Luzech qui fournissent le papier	0,03 €	0,10

Après débats, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs tels qu'ils ont été décrits ci-dessus ;
- de préciser que les locations de locaux municipaux sont gratuites pour les associations dont le siège est à Luzech ;
- de préciser que le forfait chauffage s'applique obligatoirement du 15 octobre au 30 avril à tous les utilisateurs hormis les associations caritatives ou assimilées ;
- de fixer la caution à 200,00 € pour tous les utilisateurs des bâtiments communaux hormis les associations dont le siège est à Luzech ;
- de fixer la caution à 500,00 € pour tous les utilisateurs de chapiteaux ;

- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux redevances et recettes d'utilisation du domaine seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 70311 et 70323 ;
- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux prestations de service seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 70631, 7062, 7066, 7067 et 70688 ;
- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux ventes d'autres produits seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 7083 et 7088 ;
- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux droits de places seront prévus au budget 2018 au chapitre 73 – article 7336 ;
- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux locations seront prévus au budget 2018 au chapitre 75 – article 752 ;
- de préciser que les crédits en recettes afférentes aux aliénations de chemins seront prévus au budget 2018 au chapitre 77 – article 775 ;

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **de fixer**, à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs tels que décrits ci-dessus par Monsieur le Maire ;
- **de préciser** que les locations de locaux municipaux sont gratuites pour les associations dont le siège est à Luzech ;
- **de préciser** que le forfait chauffage s'applique obligatoirement du 15 octobre au 30 avril à tous les utilisateurs hormis les associations caritatives ou assimilées ;
- **de fixer** la caution à 200,00 € pour tous les utilisateurs des bâtiments communaux hormis les associations dont le siège est à Luzech ;
- **de fixer** la caution à 500,00 € pour tous les utilisateurs de chapiteaux ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux redevances et recettes d'utilisation du domaine seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 70311 et 70323 ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux prestations de service seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 70631, 7062, 7066, 7067 et 70688 ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux ventes d'autres produits seront prévus au budget 2018 au chapitre 70 – articles 7083 et 7088 ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux droits de places seront prévus au budget 2018 au chapitre 73 – article 7336 ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux locations seront prévus au budget 2018 au chapitre 75 – article 752 ;
- **de préciser** que les crédits en recettes afférentes aux aliénations de chemins seront prévus au budget 2018 au chapitre 77 – article 775 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 16 Procurations : 3	Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Gérard ALAZARD